

Province de Hainaut  
Arrondissement de Mons  
Commune de Dour

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

---

L'Administration Communale fait savoir que **Monsieur CORDARO et Madame MAURO** demeurant à: **Rue Achille Delattre, N°246 à 7340 Colfontaine** ont introduit une demande de : **modification de voirie communale** Ayant trait à un terrain sis **Rue du Cimetière à 7370 Dour**

Cadastré à Dour : **Section division 1, section C, n° 382P.**

Projet pour lequel l'autorité compétente est **le Collège communal de Dour.**

Le projet consiste en la

**Déviation partielle du sentier n°73 sur un tronçon de 58m approximativement  
Et à proximité de la rue du cimetière sur le territoire de la Commune de Dour.**

et présente les caractéristiques suivantes :

**Mesures particulières de publicité suivant :**

**L'application des articles 6 et suivants du décret du 6.02.2014 relatif à la voirie communale.**

**La durée de l'enquête publique est de trente jours. Ce délai est suspendu entre le 16 juillet et le 15 août. Elle débutera le 28 août 2017 et se clôturera le 26 septembre 2017 à 12h00 à la Cellule de gestion administrative.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au **Collège communal, Grand Place n°1 à DOUR du 28 août 2017 au 26 septembre 2017, 12h00.**

Les réclamations et observations peuvent être formulées à **l'Administration Communale de DOUR, Cellule de gestion administrative, Grand'Place n°1 à 7370 Dour, Mme HUART N. ou Mme BOITE F.,** aux jours et heures suivants: **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et mercredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures -**

**Le mercredi 20 septembre 2017 de 16 heures à 20 heures uniquement sur rendez-vous en appelant le 065/ 761 822, Mme HUART N., pendant les heures de bureaux.**

Le dossier peut être consulté à **l'Administration Communale de DOUR, Cellule de gestion administrative, Grand'Place n°1 à 7370 Dour (Mme HUART N. ou Mme BOITE F.)** aux jours et heures repris *ci-dessus*, ou des explications techniques pourront éventuellement vous être fournies.

A Dour, le 18 août 2017

La Directrice générale (S),

Le Bourgmestre f.f. (S),

Carine NOUVELLE

Vincent LOISEAU